

HM Collamat AG
Bodenmattstrasse 34
CH-4153 Reinach
Switzerland

Phone +41 61 756 28 28
Fax +41 61 756 29 29
contact@collamat.ch
www.collamat.ch

Collamat 2600
Mode d’emploi

5999.501-02B

1 Table des matières

2 Avertissements importants

Avant d'effectuer l'installation de l’étiqueteuse Collamat® 2600 et de l'utiliser, veuillez lire les conseils de sécurité suivants:

L’étiqueteuse Collamat® 2600 est destinée exclusivement à l'étiquetage de marchandises.

L'installation de l’étiqueteuse Collamat® 2600 doit être effectuée par un spécialiste en ayant la formation.

Tenir compte alors des dispositions suivantes spécifiques au pays:

- Prévention des accidents
- Stabilité
- Etablissement d'installations électriques et mécaniques
- Antiparasitage

Tenir compte des données techniques de la Collamat® 2600, en particulier des conditions relatives à l'environnement.

Seul un personnel en ayant la formation est habilité à faire fonctionner l’étiqueteuse Collamat® 2600.

Toutes modifications impliquent la perte de la garantie.

Avant de monter des accessoires d'autre origine, demander l'avis de votre conseiller technique.

3 Remarques relatives aux dangers

Il est impératif de respecter les symboles de sécurité et les conseils de sécurité se trouvant sur l’étiqueteuse Collamat® 2600 ainsi que dans la documentation.

Eteindre l’étiqueteuse avant de la raccorder au secteur ou de la déconnecter.

Uniquement le personnel habilité est autorisé à ouvrir l’étiqueteuse Collamat® 2600.

Dans la zone du rouleau de traction, danger que les cheveux longs, les bijoux, les cravates, les vêtements, etc. ne soient happés.

Risque de coupure dans la zone de défilement de la bande de papier.

Risque de blessure dans la zone du bras tendeur du dérouleur de l’étiqueteuse Collamat® 2600 en cas d'utilisation non correcte.

Pour faire fonctionner l’étiqueteuse, le personnel de service doit se trouver à un emplacement sûr afin de ne pas être mis en danger par les marchandises.

4 Introduction

Les caractéristiques principales de l'étiqueteuse Collamat® 2600 sont:

- peu d'usure, pas de système d'embrayage/freinage
- compacte, grâce à sa construction modulaire
- utilisation simple

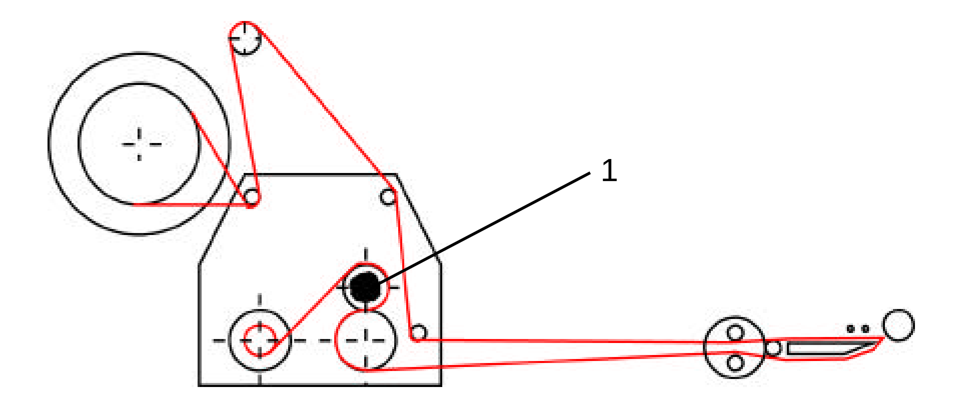
Le concept modulaire permet la fixation des différentes unités sur un rail modulaire (rail de position avec règle graduée intégrée).

Les éléments de commande pour la vitesse d'étiquetage, le prédécollement, le réglage de la détection optique des étiquettes ainsi que l'interrupteur de mise en route à voyant se trouvent directement sur le boîtier de l'unité de traction.

Le rouleau de traction est doté d'un revêtement spécial pour une transmission de couple sans glissement au papier support de la bande d'étiquettes. La force d'enroulement de l'enrouleur de papier support ainsi que la force de freinage du frein à papier sont réglables de l'extérieur à l'unité de traction.

5 Réglages mécaniques

5.1 Enfilement de la bande d'étiquettes



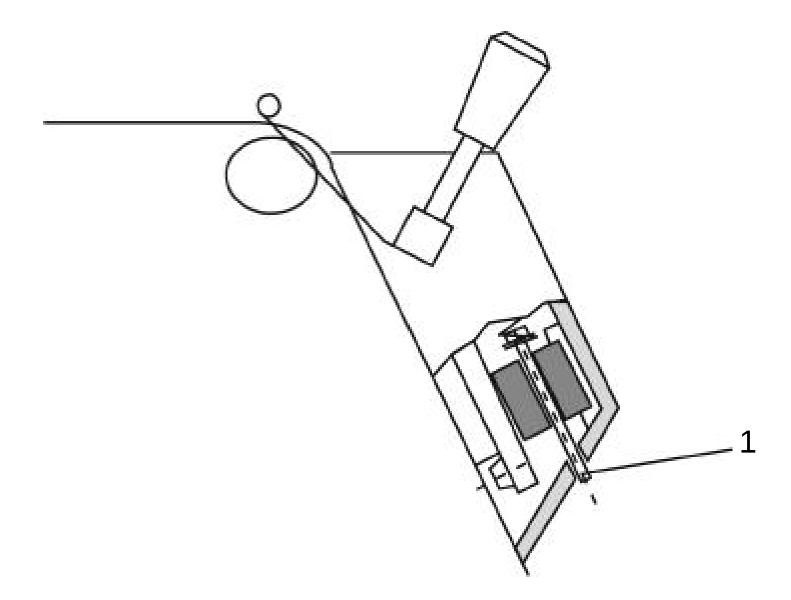
Enfiler la bande d'étiquettes conformément à la figure jusqu'à l'arête de décollement et tirer environ 1 m de plus en avant..

Décoller les étiquettes du papier support sur la bande tirée en avant. Ouvrir ensuite le rouleau de contre-pression par rotation du bouton 1, passer le papier support (papier de protection des étiquettes) autour de l'arête de décollement et terminer l'enfilement du papier support conformément à la figure ci-dessus.

Refermer le rouleau de contre-pression.

Régler les guides latéraux de bande avec un espace libre de 0,5 mm par rapport au bord de la bande d'étiquettes.

5.2 Réglage de la force du frein à papiert

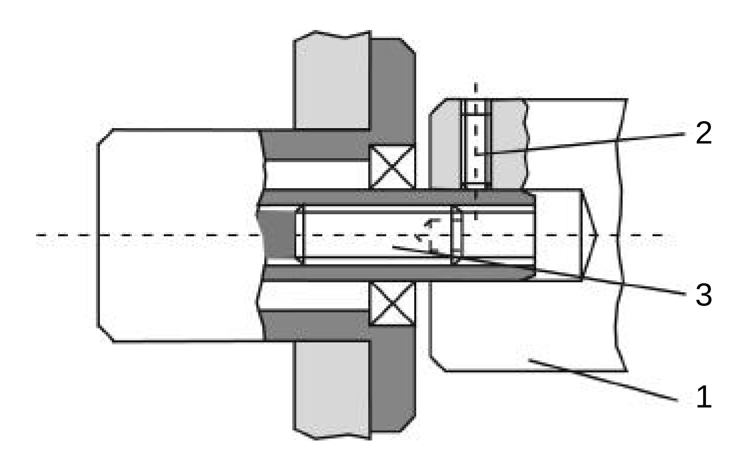


La force du frein à papier est réglée d'usine. Si celle-ci devait cependant être réglée, agir de l'extérieur sur la vis 1 (M3) dans le boîtier du frein, sur l’unité de traction.

visser la vis = force de freinage supérieure

dévisser la vis = force de freinage inférieure

5.3 Régler la force de l'embrayage de l'enrouleur



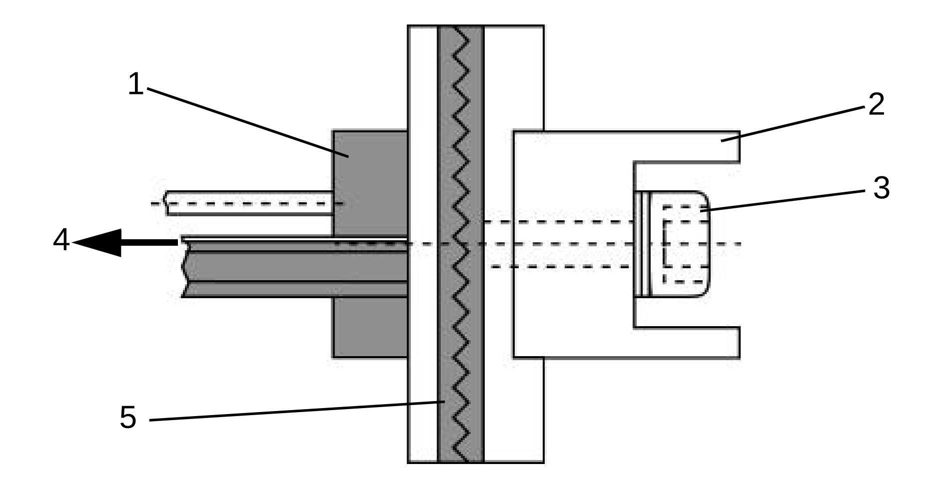
La friction de l’embrayage de l'enrouleur est réglée d'usine. Si un réglage devait cependant être nécessaire, procéder comme suit:

Retirer le mandrin d'enroulement 1 après avoir desserré la vis 2 (M5).

Selon besoin : visser la vis 3 (M8) = embrayage plus dur

dévisser la vis 3 (M8) = embrayage plus souple.

5.4 Réglage de l'applicateur

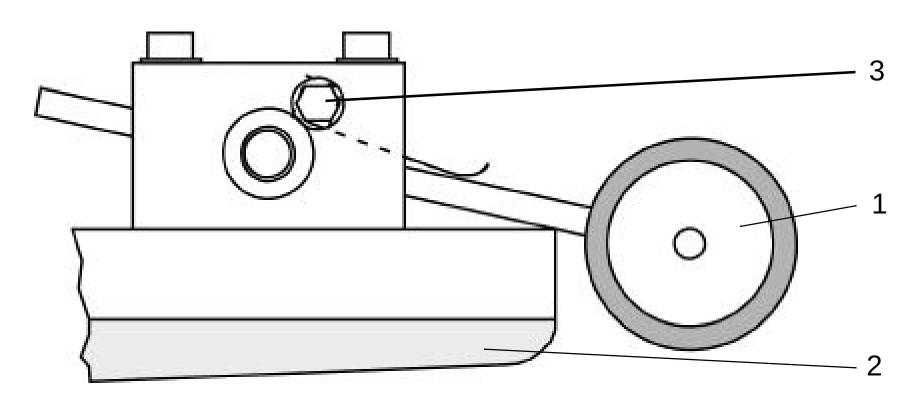


L'inclinaison du levier (1) de l'applicateur par rapport au rail modulaire (2) peut être modifié:

Desserrer la vis (3) (voir figure) de deux tours.

Tirer le levier (1) de l'applicateur dans le sens de la flèche (4). Régler l'angle en tournant la bague (5) puis resserrer la vis (3).

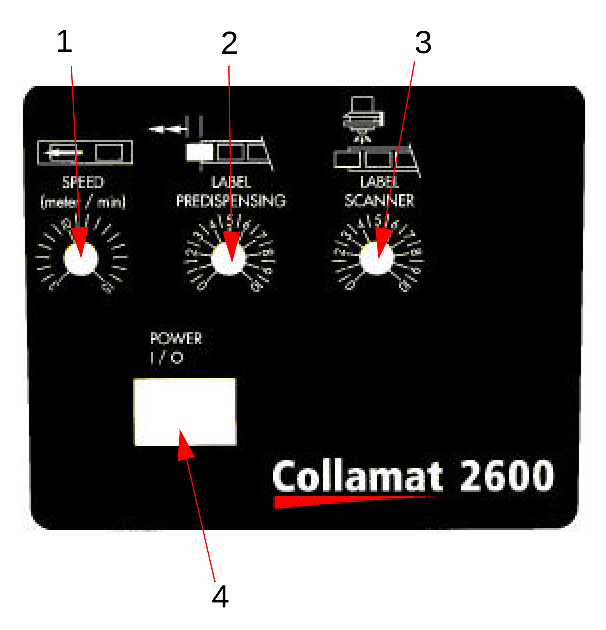
5.5 Réglage des roulettes de pression



La force de pression des roulettes (1) de l'applicateur (2) peut être réglée en fonction des étiquettes et de la marchandise à étiqueter.

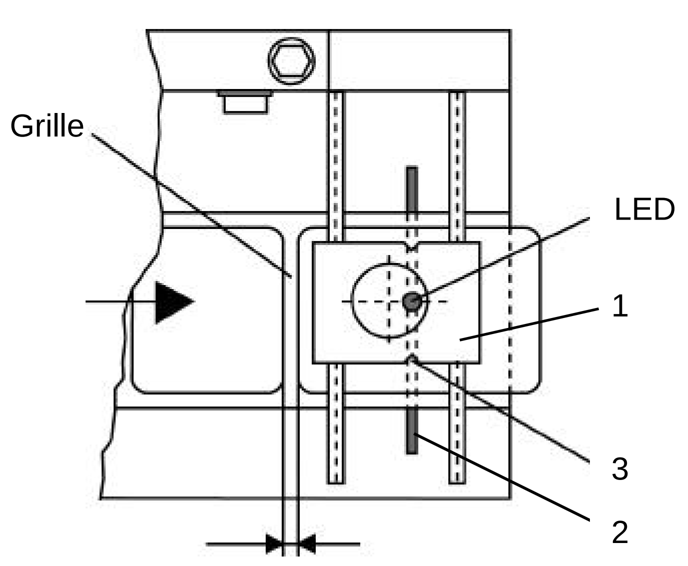
Régler la pression à l'aide de la vis (3).

6 Eléments de commande et de réglage



1. Vitesse de sortie des étiquettes
2. Prédécollement
3. Réglage de la détection optique des étiquettes
4. Interrupteur principal MARCHE/ARRET

6.1 Détection optique d'étiquettes (Label scanner)



L'émetteur de la détection optique d'étiquettes est incorporé dans la plaque de décollement. Le récepteur (1) (tête de détection montée sur les deux barres) peut être déplacé latéralement de façon à être placé sur l'étiquette. La tête de détection (1) doit impérativement être au-dessus du conducteur optique (2) de l'émetteur monté dans la plaque de décollement. Un réglage dans le sens de l'avance n'est pas nécessaire puisque ce réglage est fait électroniquement.

1. Récepteur de la détection d'étiquettes (ou tête de détection)
2. Emetteur de la détection d'étiquettes (dans la plaque de décollement)
3. Repère sur la tête de détection

6.1.1 Réglage:

Mettre la Collamat® 2600 en marche (Power ON), le voyant dans l'interrupteur est allumé.

Tourner le potentiomètre de détection d'étiquettes (LABEL SCANNER) sur zéro, le voyant-LED de la tête de détection (1) s'allume.

Avancer la bande d'étiquettes de manière à ce que la grille (espace entre deux étiquettes) se trouve exactement sous le repère (3) de la tête de détection (1). Tourner le potentiomètre (LABEL SCANNER) jusqu'à ce que la LED rouge de la tête de détection (1) s'éteigne. Prière de noter la position (graduation du potentiomètre).

Continuer à tirer la bande d'étiquettes de manière à ce qu'une étiquette se trouve sous le repère (3) de la tête de détection (1), le voyant-LED de la tête de détection (1) se rallume. Continuer à tourner le potentiomètre (LABEL SCANNER) jusqu'à ce que la LED s'éteigne à nouveau. Prière de noter également cette nouvelle position (graduation du potentiomètre).

Le réglage optimal est le milieu entre les deux positions de potentiomètre où la LED s'est éteinte.

6.1.2 Exemple de réglage:

Valeur du potentiomètre sur la grille (entre deux étiquettes):

Le voyant s'éteint à 3

Valeur du potentiomètre sur l'étiquette:

Le voyant s'éteint à 6

La valeur à régler sur le potentiomètre sera donc: 4,5.

6.1.3 Remarque:

En cas de réglage incorrect de la détection optique des étiquettes, l'intervalle entre les étiquettes n'est pas reconnu. Une fois démarrée, l'étiqueteuse ne s'arrête qu'après env. 0.75 m

6.2 Prédécollement des étiquettes

Le potentiomètre de prédécollement (LABEL PREDISPENSING) permet de retarder l'arrêt de l'étiquette jusqu'à max. 100 mm à partir du repère de la tête de décollement. Ceci permet de présenter l'étiquette de manière optimale sur l'arête de décollement, selon l'application.

ATTENTION:
Lorsque la longueur du prédécollement est supérieure à la longueur d'une étiquette, des comportements erronés peuvent être engendrés (avance de deux étiquettes à la fois, etc...).

6.3 Vitesse d’avance des étiquettes

La vitesse de sortie des étiquettes est réglée à l’aide du potentiomètre (SPEED). La graduation est en m/min. La vitesse devrait être synchronisée avec la vitesse de passage du produit à étiqueter.

Les vitesses d’étiquetage:

Collamat 2610: 3 - 15 m/min.

7 Entretient

L’entretient régulier nécessaire de la Collamat 2600 est limité au dérouleur et à l’embrayage de l’enrouleur de papier support. La fréquence de ces interventions dépend principalement de l’utilisation de la machine, mais aussi des influences de l’environnement. Néanmoins, en règle générale, l’entretient devra être effectué toutes les 2000 heures de fonctionnement ou 500’000 étiquettes d’une longueur moyenne de 100 mm. L’état de la machine rencontré devra décider si les espaces entre les interventions sont trop rapprochés ou trop longs. Lors de ces interventions, les points suivants devront être contrôlés :

L’usure du cylindre de traction doit être contrôlée. Il devra être remplacé dès que l’adhérence diminue. Pour contrôle, prière de comparer au toucher : La rugosité de la surface du cylindre de traction doit être identique au milieu (au passage de l’étiquette) comme sur le côté (partie inutilisée du cylindre).

L’usure de l’arête de décollement doit être contrôlée. La plaque de décollement devra être remplacée dès qu’elle commence à s’user. Pour contrôle, passer le doigt sur l’arête de décollement, il ne faut sentir d’usure au niveau du passage de l’étiquette. Une arête de décollement usée provoque des entailles au bord de la bande d’étiquettes, ensuite cette dernière se déchire.

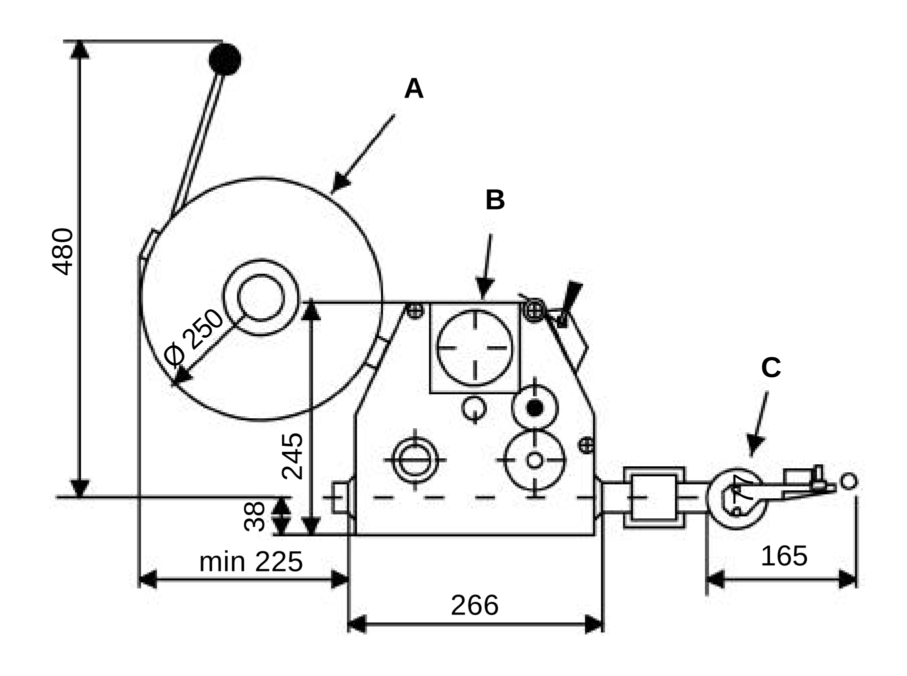
Le dérouleur devra être graissé (l’articulation du bras tendeur ainsi que l’axe supportant le rouleau d’étiquette) à chaque intervention.

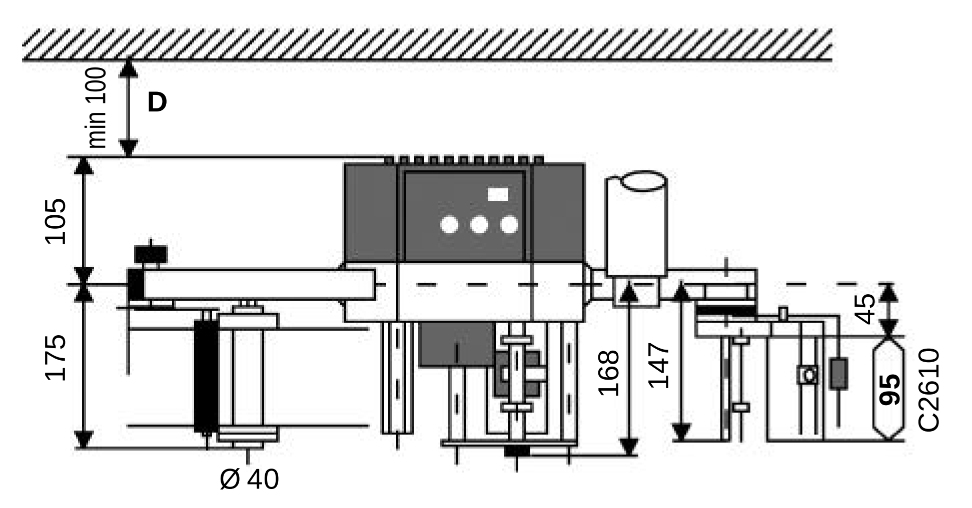
L’embrayage de l’enrouleur de papier support devra être démonté et nettoyé lors de chaque intervention. Eventuellement remplacer les disques en feutre si nécessaire. Mettre trois gouttes d’huile sur les disques en feutre avant remontage. Voir le manuel technique pour le réglage.

Pour des renseignements supplémentaires, prière consulter le manuel technique.

8 Données techniques

8.1 Dimensions





A: Dérouleur

B: Unité de traction

C: Applicateur

D: Pour montage du couvercle

Tableau 1: Etiqueteuse en général (Valeurs de référence)

Système	**Unité**	**C 2610**
Exécution		Droite / Gauche
Vitesse d'avance des étiquettes	m/min	3,0-15
Largeur min. des étiquettes	mm	10
Largeur max. de passage (avec papier support)	mm	95
Longueur min. des étiquettes	mm	10
Longueur min. d'étiquettes pour la vitesse d'étiquetage maximale	mm	20
Précision d'arrêt	mm	à 15 m/min ± 1mm
Grille minimale pour la détection optique d'étiquettes	mm	2
Diamètre max. des rouleaux d'étiquettes	mm	250
Poids max. des rouleaux d'étiquettes	kg	10
Niveau de bruit	dBA	< 70

Tableau 2: Unité de traction

Système	**C2600**
Entraînement	Moteur à pas biphasé 200 steps
Tension de moteur	32 V
Courant de phase max.	4.0 A
Type de protection	IP40
Température ambiante admissible	+5-40 °C
Humidité relative admissible	15-90%, ne se condensant pas
Niveau de bruit	< 70 dBA à 1 m d'écart

Tableau 3: Poids

Système	**C2610**
Poids	12 kg

Tableau 4: Dérouleur

Diamètre du mandrin des rouleaux d'étiquettes	42 mm
Diamètre extérieur max. des rouleaux d'étiquettes	250 mm
Poids max. des rouleaux d'étiquettes	10 kg
Bras tendeur à ressort et frein automatique	

Tableau 5: Applicateur

Versions	Droite / Gauche
Angle de l'applicateur	±90°, réglable par crans
Température environnante admissible	+5-40°C
Humidité rel. admissible	15-90% ne se condensant pas

Tableau 6: Détection d'étiquettes

Détection d'étiquettes optique

Les informations contenues dans ce manuel correspondent à l'état au moment de la publication.

Sous réserve de modifications techniques.